

DÉPARTEMENT
PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT
SAINT-OMER

CANTON
LUMBRES

Délibération
N° 2025/02

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mille vingt-cinq
le JEUDI 13 FEVRIER à dix-huit heures trente minutes
le Conseil Municipal s'est réuni à la Salle Ulysse DUPONT, sous la présidence de
Madame Joëlle DELRUE, Maire
en suite de convocation en date du 04 Février 2025
dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les Conseillers Municipaux en exercice, à l'exception de :
Mme FASQUELLE Léa (proc. Mme BERQUEZ Marie-Laurence), M. BONNAIRE
Serge (proc. Mme DELRUE Joëlle), M. MONBAILLY Vincent (proc. M. DUBIEZ
Francis), Mme MONBAILLY Aurore (proc. Mme DESESQUELLE Véronique).

Mesdames CHRISTIAENS Michèle, BOULET Véronique : absentes excusées.

Madame LAMIABLE Murielle, Messieurs EVRARD Dominique, GUILBERT Richard,
TEN Arnaud : absents non excusés.

OBJET : APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE PRÉCÉDENTE

La séance ouverte, Madame le Maire soumet aux membres du Conseil Municipal
le procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du Mardi 19 Novembre 2024.

Après délibérations, les membres du Conseil Municipal adoptent, par 20 voix
POUR, 1 voix CONTRE (Mme MAGNIER Juliette) et 0 ABSTENTION, le procès-
verbal annexé à la présente délibération.

Pour Copie Conforme,
A Lumbres, le 14/02/2025
Le Maire,
Joëlle DELRUE.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le **14 FEV. 2025**
et publication ou notification
du **14 FEV. 2025**

Le Maire,
Joëlle DELRUE

